



Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2021 DDCT 37 DEVE : Attribution d'une subvention de fonctionnement (34 000 euros) et signature d'une convention d'objectifs avec l'Association Française d'Astronomie.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2018, l'Association Française d'Astronomie organise chaque été l'opération *Paris sous les étoiles* dans les parcs et jardins ouverts la nuit : Une vingtaine d'animateurs spécialisés équipés avec télescopes et lunettes accueillent le public pour l'observation des planètes, étoiles et éclipses. En 2021, du 2 juillet au 28 août, l'association a organisé 20 ateliers dans 13 espaces verts répartis sur 11 arrondissements. Ces 20 ateliers ont accueilli plus de 7 000 participants.

Pour l'édition 2022, l'association propose de reconduire l'opération en organisant 20 soirées dans 17 squares, parcs et jardins parisiens répartis dans 12 arrondissements :

Vendredi 8 juillet – Square Louise Michel (18e)
Samedi 9 juillet – Jardin du Ranelagh (16e)
Samedi 16 juillet – Parc Monceau (8e)
Dimanche 17 juillet – Square Séverine (20^e)
Vendredi 22 juillet – Chapelle Charbon (18e)
Samedi 23 juillet – Martin Luther King (17e)
Vendredi 29 juillet – Parc de la Butte du Chapeau Rouge (19e)
Samedi 30 juillet – Square Georges Méliès (12e)
Dimanche 31 juillet – Place des Vosges (4e)

Jeudi 4 août – Parc Montsouris (14e)
Dimanche 7 août – Square Louise Michel (18e)
Samedi 13 août – Jardin du Ranelagh (16e)
Dimanche 14 août – Buttes Chaumont (19e)
Vendredi 19 août – Parc André Citroën (15e)
Samedi 20 août – Jardin d'Eole (18e)
Dimanche 21 août – Martin Luther King (17e)
Vendredi 26 août – Square Séverine (20e)

Samedi 27 août – Jardin Villemin (10e)

Vendredi 2 septembre – Les Grands Explorateurs (6e)

Samedi 3 septembre – Parc Montsouris (14e)

Compte tenu de la nécessité pour la Ville de Paris, les habitants et les visiteurs de la capitale de proposer une offre diversifiée et tout public dans les espaces verts en ouverture nocturne estivale, je vous propose d'accorder, au titre de l'année 2022 une subvention de fonctionnement de 34 000 € à l'Association Française d'Astronomie et de m'autoriser à signer une convention d'objectifs avec l'association.

La DEVE contribue à hauteur de 11 000 euros à la subvention attribuée.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2022 DDCT DEVE 71 Attribution d'une subvention de fonctionnement (34 000 euros) et signature d'une convention d'objectifs avec l'Association Française d'Astronomie.

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération en date des 4, 6, 7 et 8 juillet 2022 par lequel la Maire de Paris lui demande l'autorisation d'attribuer une subvention de fonctionnement de 34 000 euros et de signer une convention avec l'Association Française d'Astronomie ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD au nom de la 1ère commission et M. Christophe NAJDOVSKI au nom de la 8ème commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 34 000 euros est attribuée à l'Association Française d'Astronomie, sise 17 Rue Emile Deustch de la Meurthe 75014 Paris, au titre de l'année 2022 (2022_05541).

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Association Française d'Astronomie, sise 17 Rue Emile Deustch de la Meurthe 75014 Paris, une convention d'objectifs dont le texte, joint à la présente délibération, précise les modalités de la collaboration de la Mairie de Paris avec la dite association.

Article 3 : La dépense sera imputée au titre de la politique de la Nuit, sous réserve de la décision de financement, au budget 2022 de la Ville de Paris.